ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Louis DESCHIZEAUX

Député de l'Indre
Maire de Châteauroux
Conseiller Général de Levroux
Croix de Guerre 14-18
Médaille Militaire

candidat de la
FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

Suppléant :

Georges LERBET
Assistant de Faculté
Saint-Marcel - Le Contour

Electrices, électeurs,

**C'est un ardent appel que je vous adresse.
Parce que nous sommes profondément attachés à la République et à la terre berrichonne, parce que nous sommes des citoyens libres et responsables et non des sujets, je suis certain que vous l'entendrez.
Pour rendre au peuple ses droits, pour rétablir la démocratie, pour mettre fin au pouvoir personnel,
NOUS DEVONS GAGNER CES ELECTIONS !**

**Et il faut aussi que le Berry, injustement laissé en arrière par la Ve République, éprouvé par le chômage et le sous-emploi, par l'exode rural et l'émigration des jeunes, retrouve sa vitalité et se mette en marche vers le progrès.
Vous savez que, depuis huit ans, au Parlement, à la mairie de Châteauroux, au Conseil Général de l'Indre, je mène, pour la prospérité de notre région, un combat dont vous avez été les témoins.
Vous connaissez, vous voyez les réalisations déjà accomplies.
J'ai besoin de votre confiance pour mener à bien la tâche que, grâce à votre soutien, j'ai pu poursuivre pendant huit ans.**

NOUS VOULONS

UNE SOCIÉTÉ DE CITOYENS LIBRES

● *STABILITE GOUVERNEMENTALE par un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, impliquant le retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.*

LIBERTE DE L'INFORMATION : indépendance de la Radio-Télévision à l'égard de tous les pouvoirs. ● *épanouissement DES LIBERTES DES COMMUNES en leur donnant les moyens financiers pour gérer leurs propres affaires.*

● reconnaissance du droit de grève et *RECONNAISSANCE DES SYNDICATS DANS L'ENTREPRISE.*

● suppression ou révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel (art. 16).

● *Cour Suprême Constitutionnelle protégeant les libertés et la loi républicaines contre tous les arbitraires.*

UNE ÉCONOMIE DE PROGRÈS

UN PLAN DEMOCRATIQUE, *discuté au niveau de la base locale* et fixé au niveau national par le Parlement pour la durée de la législature. UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE QUI NE DEFAVORISE PAS LES REGIONS DU SUD DE LA LOIRE.

● relèvement de l'abattement à la base de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (payé essentiellement par ceux qui travaillent). ● détaxation des produits de consommation courante.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

● *DROIT AU TRAVAIL ; relèvement des salaires, traitements et retraites.* ● *SUPPRESSION DES ZONES DE SALAIRES.* ● A travail égal, salaire égal *pour les hommes comme pour les femmes.* ● *Indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production.* ● *PLEIN EMPLOI PAR UNE POLITIQUE DE RECONVERSION.*

● *DROIT AU LOGEMENT ;construction de 600 000 logements par an dont 350 000 logements sociaux.*

En outre, la solidarité nationale exige :

● *POUR LES HANDICAPES, accroissement des crédits pour la réadaptation.*

● *POUR LES VICTIMES DE GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS, respect du rapport constant.*

● *POUR LES PERSONNES AGEES,* abaissement de l'âge de la retraite *et relèvement du Fonds national de solidarité.* ● *POUR LES FAMILLES,* augmentation et unification des ALLOCATIONS FAMILIALES.
● *POUR LES RAPATRIES D'ALGERIE, indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre).*

UNE AGRICULTURE MODERNE

L'agriculture doit être intégrée à la vie du pays. Elle doit assurer aux producteurs LA PARITE DES PRIX ET DES REVENUS ainsi que l'amélioration des conditions de vie :

- par la modernisation de la production et l'amélioration de l'habitat rural (adductions d'eau, chemins, etc..).
- par l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants ; par la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs (engrais, matériel, etc...).
- par le développement de *l'enseignement technique agricole.*
- *par le soutien des coopératives et du syndicalisme agricoles.*
- ACCORD TOTAL AVEC LA FEDERATION DEP. DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES.

NOUS VOULONS LA PROMOTION DE LA FEMME

- remboursement à 100 % des congés de maternité.
- développement des équipements sociaux *(crèches, centres de protection maternelle et infantile, écoles maternelles, colonies de vacances).*
- *abrogation des textes qui s'opposent* à la maternité heureuse et volontaire.
- *égalité juridique entre les époux et libre accès des femmes aux emplois et fonctions.*

PRIORITÉ A L'ÉDUCATION NATIONALE

- EGALITE DES CHANCES pour tous les enfants quels que soient le lieu de résidence et les moyens de fortune des parents. • DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT. • revalorisation de la fonction enseignante.
- DEVELOPPEMENT DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique.
- gratuité de l'enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire.
- refonte et allègement des programmes. • respect de la laïcité et du devoir essentiel de l'Etat à l'égard de l'école.
- DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

NOUS VOULONS POUR LA JEUNESSE

- *abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans.*
- *abaissement de la durée du service militaire à 12 mois.* • développement de l'éducation physique et des installations sportives. • développement des institutions culturelles (foyers ruraux, maisons de jeunes, organismes populaires de voyage et de tourisme, etc...).

NOUS VOULONS QUE LE BERRY VIVE

- des aides de l'Etat accrues (subventions et crédits),
- des créations d'emplois nouveaux à Châteauroux et dans les chefs lieu de canton,
- des implantations d'usines (vocation aéronautique maintenue de la Base de Déols-la Martinerie),
- la protection d'Argenton contre les crues.

NOUS VOULONS LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

- RENONCIATION A LA FORCE DE FRAPPE ATOMIQUE ; reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement ; coopération atomique européenne et internationale en faveur des œuvres de paix. • initiative française pour le retour de la paix au Vietnam.
- création *d'un système d'arbitrage.*
- action de la France en faveur du *désarmement général,* simultané et contrôlé, par la participation de notre pays à la Conférence de Genève, par la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et par la proposition *d'un accord général contre la dissémination des armes nucléaires.*
- action de la France en faveur de la SECURITE COLLECTIVE et de la COEXISTENCE PACIFIQUE par la réforme de l'Alliance atlantique, par un pacte européen de sécurité.
- ACTION DE LA FRANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE DES PEUPLES, garantie par l'élection au Suffrage Universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande-Bretagne et aux états scandinaves, liée aux peuples de l'Est *par des liens de coopération* QUI DOIVENT DEPASSER LA COEXISTENCE PACIFIQUE et par des institutions communes.

pour la démocratie, pour le Berry

VOTEZ MASSIVEMENT VOTEZ UTILE

VOTEZ Louis DESCHIZEAUX

idi argenton indre